

ROI HENRI

CODE ARRET : N°99

FICHE D'ANALYSE ET DE SYNTHESE



AOUT 2012 _ VENDÔME

Sommaire

1. CONTEXTE : Fiche d'identité 3
2. DIAGNOSTIC : Analyse de l'état actuel 5
3. SYNTHÈSE : Niveau d'Accessibilité 7

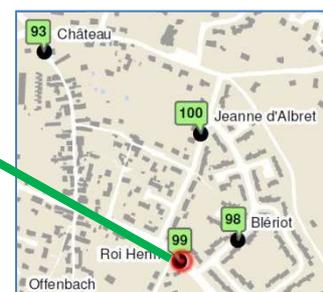
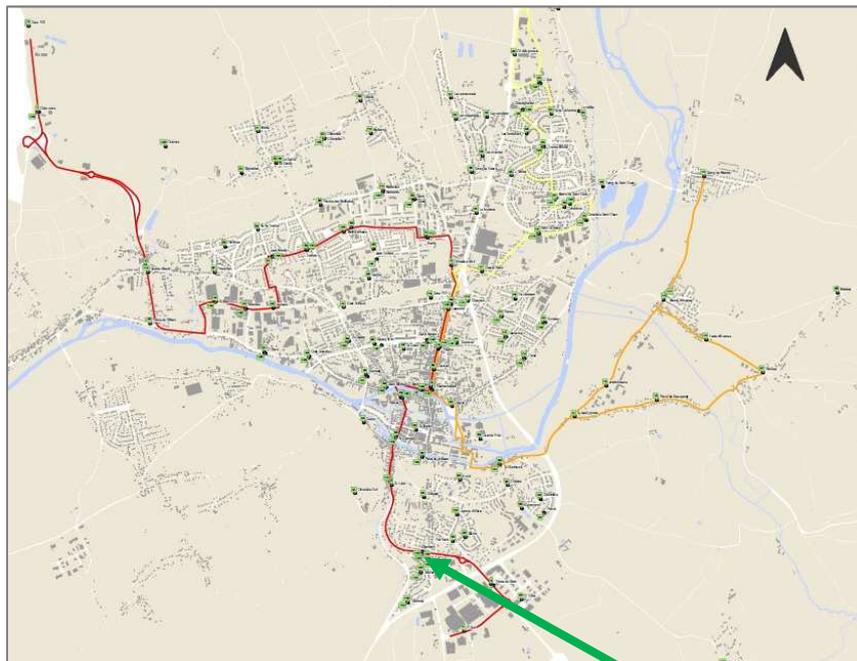
1. CONTEXTE : Fiche d'identité

Informations générales de l'arrêt

CODE ID	N°99
Nom de l'arrêt	Roi Henri
Adresse (côté pair ou impair)	692 rue du Roi Henri
Direction (sens de circulation)	SUD

L'arrêt **Roi Henri** est destiné à accueillir le réseau **Créabus**. Il sera donc nécessaire lors de cette étude et de son éventuel réaménagement de prendre en compte les caractéristiques techniques du mini-bus de **19 places**.

Localisation de l'arrêt de bus



Typologie de la rue



Type de voie : **DOUBLE SENS**
 Largeur de voie : **6M**

TOPOGRAPHIE de la rue et de l'arrêt de Bus	PENTE	DEVERS
	CONFORME	CONFORME

Le trottoir est séparé du quai de bus, sa largeur est conforme ; 1M60. Le revêtement du trottoir est conforme. Se référer à l'étude du PAVE pour une analyse détaillée du trottoir et de sa continuité.

Les critères d'affichages pour l'information aux voyageurs seront détaillés dans une partie du SDAT.

2. DIAGNOSTIC : Analyse de l'état actuel

	Diagnostic	Illustrations	Conforme/ Non-conforme : Préconisations
<u>Implantation de l'arrêt</u>	<ul style="list-style-type: none"> • En alignement 		<p>CONFORME</p>
<u>Quai</u> (signalisation, Bordure, Hauteur et Longueur de quai)	<ul style="list-style-type: none"> • Bordure biseautée à 7cm • Quai 15m • Signalisation zébras 		<ul style="list-style-type: none"> • Rehausser le quai avec une bordure à 17cm de type bus • Le type de bus Créabus nécessite un quai de 8m. Le cas échéant réduire la longueur du quai • Prévoir la signalisation spécifique (voir schéma référentiel)
<u>Traversée à proximité</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de traversée à proximité • Une traversée est implantée avant mais éloignée 		<p>ABSENCE DE TRAVERSEE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir le cas échéant de créer une traversée avant l'arrêt avec les équipements conformes ou de rapprocher celle existante et de l'équiper avec l'équipement conforme.

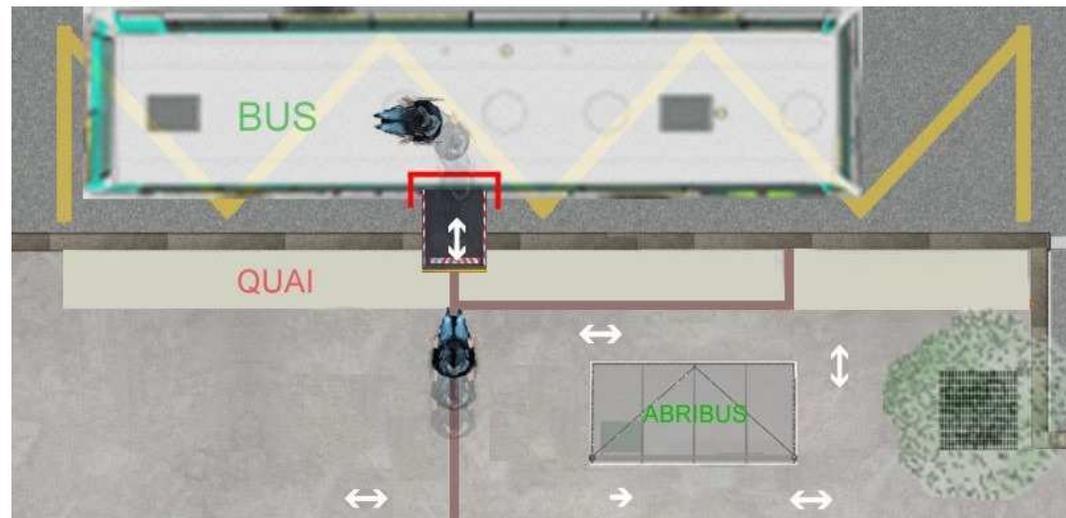
<p><u>Abri bus / Poteau</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Abri bus 		<p>CONFORME</p>
<p><u>Revêtement</u></p>	<p>Absence de liaison avec le trottoir. Une partie du quai du bus est en terre</p>		<p>NON-CONFORME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reprendre le revêtement sur la longueur du quai • Reprendre le revêtement pour avoir au minimum une liaison de 140cm de large vers le trottoir
<p><u>Largeur de Circulation</u></p>	<p>1M30 au minimum.</p>		<p>CONFORME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dès lors que l'on a un trottoir de 140cm séparé du quai, une tolérance de 90cm est permise pour une réduction ponctuelle de la largeur du cheminement.
<p><u>Obstacle dans le cheminement</u></p>	<p>RAS</p>		<p>RAS</p>

3. SYNTHÈSE : Niveau d'Accessibilité

<i>CONTRAINTES</i>	<i>OPPORTUNITES</i>
<ul style="list-style-type: none">• Alignement d'arbre• Absence de liaison conforme entre le trottoir et le quai de bus	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser le quai accessible et la signalétique adaptée entre deux arbres• Rendre accessible l'arrêt

⇒ Le niveau d'accessibilité actuel de cet arrêt est **INACCESSIBLE**.

⇒ En prenant en compte les contraintes et les opportunités, le niveau d'accessibilité potentiel de cet arrêt serait **OPTIMAL**.



Schémas Références :

